

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18062 - 70ÈME ANNÉE

## À situation exceptionnelle, initiative exceptionnelle Sauvons le BTP : une large délégation ira rencontrer le gouvernement

À La Réunion, le BTP est gravement menacé. Il a perdu 10.000 emplois en quelques années et 3.000 pourraient encore être supprimés cette année. Paul Vergès a proposé le rassemblement de toute la filière aux côtés des 11 parlementaires, des maires et des collectivités pour constituer une délégation qui rencontrera le gouvernement avant les élections. La proposition du sénateur a été adoptée à l'unanimité.



Vue de la salle au moment du débat.

17 organisations professionnelles du BTP organisaient hier au centre de formation consulaire de Saint-Denis une table-ronde sur les perspectives d'un secteur sinistré. Tous les parlementaires, les collectivités, les intercommunalités et tous les maires étaient invités, ainsi que l'État. Beaucoup de chaises vides ont suscité la déception des

organisateurs. En effet, Paul Vergès était le seul sénateur présent sur quatre invités. Trois députés sur sept étaient venus : Ericka Bareigts, Thierry Robert et Huguette Bello. Pierre Vergès représentait le Conseil général, et Dominique Fournel la Région. Sur 24 maires, un seul était là, Thierry Robert. Bernard Siriex, président de la

FRBTP, a fait l'état des lieux d'un secteur économique gravement menacé. En 2008, La Réunion avait 800.000 habitants, 2 milliards d'euros étaient investis, plus de 10.000 logements étaient construits chaque année, le BTP employait 25.000 travailleurs. En 2014, 850.000 habitants, moins d'un milliard investi, 10.000 emplois perdus, 1.000

entreprises fermées, et à peine 5.000 logements construits.

«Certains corps de métier ont disparu», dit Bernard Siriex. Pour 2015, la commande publique ne dépassera pas 868 millions.

Le président de la FRBTP constate un secteur économique «au stade de la rupture». Des entreprises vieilles de plus de 30 ans sont menacées. «Régions les problèmes avant qu'ils ne soient dans la rue».

C'est pour cela que le BTP a demandé à la ministre des Outre-mer un plan de relance de 600 millions d'euros pour La Réunion, ce qui compense la perte de chiffre d'affaires du secteur au cours de ces dernières années.

Si les prévisions de 2015 se vérifient, alors 3.000 emplois disparaîtront encore, ainsi que 450 entreprises. Avec un BTP à l'agonie, comment construire les logements pour le million d'habitants attendu d'ici 2025 ? Qui fera les infrastructures ?

Et de lancer aux élus présents : «les salariés que nous perdons, vous les retrouvez à la porte de vos mairies».

## Crise sans précédent

Cette présentation faite, la parole a été donnée aux professionnels qui souhaitent faire entendre leur voix. Nombre d'entre eux ont dénoncé l'absence des maires et de la majorité des parlementaires. Puis chacun a fait part de ses difficultés propres.

Laurent Perrin, du Syndicat des architectes, a constaté que 2016 et 2017 risquent de prendre le même chemin que 2015, c'est-à-dire la crise. La Réunion est en train de perdre un savoir-faire.

Cyril Rickmounie de la CAPEB a demandé que les marchés soient plus accessibles aux artisans. «La Réunion est en danger, si demain les jeunes descendent dans la rue et qu'il n'y a plus de travail pour personne, que ferons-nous».

Dominique Vienne de la CGPME s'est dit «atterré par les chaises vides. C'est un manque de confiance». Le responsable patronal a plaidé pour «une vision stratégique de la commande publique».

Théophraste Narayanin s'est insurgé sur le fait que l'on mette «2 milliards sur un chantier». «On continue à phantasmer sur les grands travaux qui enrichissent les multinationales qui viennent combattre les entreprises réunionnaises dans la région», a-t-il dit en substance.

Les interventions ont aussi ciblé

sur l'insuffisance de la commande publique, les lenteurs administratives.

Thierry Duvimeux, secrétaire général aux Affaires régionales de la préfecture, a pour sa part indiqué que la commande publique a augmenté de 50 % depuis 2005, mais que la commande privée s'est effondrée.

Thierry Robert a dit que 30 millions d'euros d'investissements peuvent être mobilisés rapidement dans sa commune, à condition de lever des obstacles administratifs. A sa sortie de la réunion, le député-maire de Saint-Leu a précisé sa proposition. Il invite toutes les organisations présentes hier à se retrouver mardi à la mairie de Saint-Leu, et il convie également l'État, le Conseil général et le TCO à cette rencontre.

Pierre Vergès a fait part d'actions concrètes du Département pour soutenir l'activité du BTP. C'est notamment la signature du SBR. L'objectif est de «maintenir les efforts dans un contexte difficile : la non compensation d'engagements financiers que nous sommes obligés de faire». Cette absence de compensation est de la responsabilité des gouvernements qui se succèdent à Paris, toutes tendances politiques confondues. «Si en 2015, nous pouvions traiter tous les dossiers en souffrance, ce sera déjà pas mal», dit le vice-président du Département.

Pierre Vergès a aussi fait remarquer que «faute de perspectives à La Réunion, il serait intéressant de savoir si certains ne se sont pas déjà délocalisés». Faudra-t-il attendre qu'il soit trop tard pour qu'un gouvernement intervienne, a-t-il interrogé.

Erica Bareigts a demandé à «trouver les vrais outils pour faire avancer le BTP». Elle a évoqué en particulier la loi Pinel.

## Proposition unanimement applaudie

Paul Vergès a appelé à convaincre le gouvernement que la situation est exceptionnelle. En France, le taux de chômage est à 10 % et il est considéré comme catastrophique, que dire alors de La Réunion avec 30 % de chômage ? C'est comme s'il y avait plus de 10 millions de chômeurs en France, dit en substance le sénateur.

La moitié population sous le seuil de pauvreté, c'est comme si la France avait 30 millions de pauvres. Rappelant que le problème du chômage est la responsabilité du gouvernement, Paul Vergès a exposé sa

proposition.

Tout d'abord, voir s'il est possible de rassembler dans une plaquette la synthèse des débats de la matinée, puis de l'adresser à tous les maires et aux autres élus.

Ensuite, «faisons une initiative exceptionnelle» : une délégation composée de l'association des maires, des collectivités, de l'ensemble des 11 parlementaires.

Son objectif sera de rencontrer le gouvernement pour lui exposer «nos propositions, nos perspectives». Quels seront alors les engagements du gouvernement ?

Paul Vergès a rappelé que le président sortant du Sénat, ex-deuxième plus haut représentant de l'État, vient d'être nommé représentant spécial de François Hollande aux Antilles. Le parlementaire a donc proposé que l'ancien président du Sénat soit aussi le représentant personnel du président de la République à La Réunion.

Le délai d'action doit être rapide : avant les élections.

Cette proposition a été largement applaudie.

Au nom des 17 organisations du BTP, Bernard Siriex a dit «nous sommes preneurs de cette proposition».

Jean-Marie Le Bourvellec, ancien président de la FRBTP, a appelé à agir tout de suite : «la proposition du sénateur Vergès, qu'elle soit menée par qui en veut, la situation nécessite le plus haut niveau, le plus large rassemblement».

Les députés ont ensuite été invités à prendre position sur cette proposition. Erica Bareigts a dit oui, tout comme Thierry Robert. Les deux députés demandent aussi qu'en parallèle, un maximum de chantier puisse sortir des cartons à La Réunion.

**M.M.**

## Edito

### La France demande à des communistes de l'aider à résister à la mondialisation

**D**epuis jeudi, Manuel Valls, Premier ministre de la France, est en visite en Chine, pays dirigé par un Parti communiste depuis 1949. Cela signifie que les dirigeants de la Chine sont d'abord des responsables communistes chinois. Il a fallu de nombreuses années pour que les Occidentaux reconnaissent cette réalité. C'est le général De Gaulle qui a été le premier à franchir le pas en 1964, c'était il y a 50 ans et les Chinois n'ont pas oublié.

Au deuxième jour de sa visite, le Premier ministre français a prononcé un discours qui soutient la ligne des communistes chinois. Manuel Valls s'est prononcé pour une plus grande ouverture des frontières françaises aux investissements chinois. Après la polémique créée par le rachat d'une partie de l'aéroport de Toulouse par des investisseurs de l'Empire du milieu, Manuel Valls a demandé à ses compatriotes de changer de mentalité. Il dit en substance que le partenariat avec la Chine est d'une très haute importance.

Depuis l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du Commerce en 2001, les données ont en effet considérablement changé. La Chine est devenue la seconde puissance mondiale, alors que les Européens ne cessent de s'enfoncer dans la crise depuis 2008.

Le Premier ministre français appelle donc les Chinois à investir massivement en France. Et il n'hésite pas à tenir aux communistes chinois un discours qui soulèverait l'indignation de l'aile

gauche du PS et les autres partis de la gauche française. En effet Manuel Valls dit en substance aux Chinois: «n'ayez pas peur de notre droit de travail, ne craignez pas les droits sociaux des travailleurs français, nous allons encore réduire nos dépenses publiques».

Cette main tendue montre bien comment le monde a changé. C'est tout de même le dirigeant d'un pays occidental qui demande à des communistes chinois d'aider la France à trouver une solution à son problème. Manuel Valls est catalogué comme étant le plus libéral des socialistes, mais il est obligé de regarder la réalité en face.

Dans la crise actuelle, le Premier ministre de la France demande donc à des communistes d'aider la France à résister à la mondialisation.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Le Premier ministre français veut ouvrir les frontières **Main tendue aux investisseurs chinois**

**Au second jour de sa visite en Chine, le Premier ministre, Manuel Valls, a lancé son offensive pour attirer les investisseurs chinois et rassurer que l'état de santé de la France, qualifiée d'« attractive », de « pro-réforme », « pro-entreprise » et qui « avance et se réforme ».**

**E**n vrai VRP, Manuel Valls a assuré que « Oui, la France est ouverte aux entreprises chinoises. Oui, vos investissements – nous savons tous que la Chine a des capacités financières tout à fait considérables – sont les bienvenus », devant des acteurs économiques chinois. Un discours entendu par les Chinois, qui attendent un assouplissement des règles pour pouvoir commercer efficacement.

### **La France attend les Chinois**

« La France est un pays qui vous attend, mon gouvernement souhaite lever tous les obstacles pour permettre à tous les investisseurs chinois de venir. Ne craignez ni notre droit, ni notre droit social, ni la réalité française, au contraire, c'est un pays qui vous permettra de faire de très belles affaires. Donc bienvenue en France », a répété le chef du gouvernement.

Ce dernier a tenu à détailler l'action de son gouvernement, afin de rassurer les potentiels investisseurs présents. Ainsi, le gouvernement prévoit « la mise en place d'un plan de réduction des dépenses publiques sans précédent » et « le choc majeur de compétitivité des entreprises », via « le pacte de responsabilité et le plan de simplification administrative ».

« Nous réformons le marché du travail et mettons plus de liberté dans notre économie », a-t-il assuré, en mettant en exergue les prochains effets de la loi Macron, actuellement en discussion au Parlement. Conscient des réticences du côté français vis-à-vis du rachat du Club Med par le groupe chinois Fosun et de la prise de participation d'un consortium chinois dans l'aéroport de Toulouse-Blagnac, Manuel Valls a assuré que « les Chinois étaient là, prêts à investir et compétitifs. Ne soyons pas frileux, sinon ils iront ailleurs. Il faut convaincre nos compatriotes de ne pas se laisser aller au vent mauvais de la peur du Chi-

nois ». Malgré les critiques et les craintes, le Premier ministre a rappelé sa volonté de « rééquilibrer » les échanges économiques sino-français. « Trop d'obstacles continuent de freiner nos échanges », a-t-il indiqué, ajoutant que son homologue, Li Keqiang et lui-même allaient « travailler à la levée de ces entraves ». Dans le domaine de l'agroalimentaire (lait, viande, charcuterie, vin), « une série d'obstacles administratifs » vont être levés.

### **L'apaisement côté chinois**

Concernant le nucléaire, Manuel Valls a proposé « un nouveau partenariat nucléaire de grande ambition et qui doit dans les années qui viennent couvrir l'ensemble du cycle de l'amont à l'aval ». De son côté, Li Keqiang a indiqué que « nous avons de nombreux grands projets à promouvoir, notamment dans le nucléaire, les chemins de fer et l'aviation. Nous sommes également prêts à explorer avec la France les marchés dans d'autres pays ».

En plus de l'aviation, le nucléaire et l'agroalimentaire, les deux pays vont échanger dans les domaines de la finance, l'agriculture, les chemins de fer à grande vitesse, les voitures à énergie nouvelle et le tourisme. Li Keqiang a expliqué qu'en ce qui concerne le déséquilibre commercial bilatéral, « la Chine ne recherchait à avoir un excédent commercial avec aucun pays. Il a exhorté la France à assouplir davantage les restrictions sur les exportations de produits de haute technologie vers la Chine ».

Le Premier ministre chinois a affirmé que « nous devons nous opposer au protectionnisme commercial et adhérer au libre-échange, ce qui contribuera à la compétitivité de nos entreprises et industries ». Ce dernier espère que la France va « offrir un environnement de marché plus ouvert, juste et amical pour

les investissements chinois ».

### **Renouer les liens historiques**

Réelle déclaration d'amour pour certains médias français, Manuel Valls a mis l'accent sur le passé commun : « les Français reçoivent les Chinois en les invitant à Versailles, eux nous reçoivent à la Cité interdite. Nos deux pays sont le fruit de leur histoire, les symboles sont importants, tout autant que les investissements chinois en France ».

Une histoire qui a été également évoquée par la Chine, qui a érigé une statue du Général de Gaulle au Musée national de Chine à Pékin. Dévoilé par le Premier ministre Manuel Valls et son homologue chinois Li Keqiang la statue du général de Gaulle est réplique de celle de Jean Cardot installée sur l'avenue des Champs-Élysées à Paris.

De Gaulle est la figure politique française préférée des Chinois, pour avoir été le premier chef d'Etat occidental à reconnaître la République Populaire de Chine, le 27 janvier 1964. En mars 2014, le président chinois, Xi Jinping, avait rendu hommage à l'ancien chef d'Etat, lors de l'ouverture de la fondation Général de Gaulle, et expliqué que « la décision de réunir la Chine et la France a été prise par l'ancien président chinois Mao Zedong et le général Charles de Gaulle il y a 50 ans, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle ère des relations sino-françaises ».

Ce dernier a d'ailleurs assuré qu'« après 50 ans, les deux parties ont une vision claire de l'orientation future de leurs relations », appelant « les amis français à continuer de promouvoir les relations sino-françaises, à rallier plus de gens à leur cause et à poursuivre l'amitié sino-française pour les futures générations ».

**Céline Tabou**

## Partenariat entre la commune de Sainte-Suzanne et la Croix-Rouge

# Une grande action commune de prévention sur les risques naturels

Ce vendredi 30 janvier à la mairie de Sainte-Suzanne, a été tenue une conférence de presse par des représentants de la municipalité (le maire Maurice Gironcel), de la CINOR (l'élue communautaire Éva Sambenoun et le 11ème vice-président Guy Martin) et de la Croix-Rouge (Christian Paillet, Michel Lescat, Mathieu Pasquet et Anita Razafindrasoa). Ce fut une occasion d'informer les Réunionnais sur la mise en œuvre d'une action partenariale très importante d'information préventive et de protection de la population de Sainte-Suzanne sur les risques naturels, notamment en période cyclonique.



Les représentants de la municipalité de Sainte-Suzanne, de la CINOR et de la Croix-Rouge ont présenté leur action partenariale très importante d'information préventive et de protection de la population de Sainte-Suzanne sur les risques naturels, notamment en période cyclonique.

**D**epuis plusieurs années, la Municipalité de Sainte-Suzanne s'est engagée dans une politique volontariste de prévention et d'information sur les risques naturels. Ainsi, après avoir réalisé son DICRIM (Documents d'Information Communal sur les Risques Majeurs) en 2007, la Commune a adopté son PCS (Plan Communal de Sauvegarde) en 2013. Elle sensibilise la population sur ces risques et les mesures de prévention utiles à leur sécurité. Pour sa part, la délégation réunionnaise de la Croix-Rouge française a mis en place à La Réunion un projet de sensibilisation aux risques de catastrophes naturelles (Paré pas Paré).

En toute logique, ces deux structures ont donc souhaité mutualiser leurs efforts pour atteindre leurs objectifs communs et une

convention partenariale a été signée à cet effet en août 2014 afin de mener notamment une information préventive de la population de Sainte-Suzanne durant cette saison cyclonique 2014-2015.

Cette action commune consiste en la réalisation d'une plaquette qui a été diffusée à l'ensemble des familles sainte-suzannoises et qui a été intégrée au bulletin municipal "Vanille" pour informer au mieux la population. La plaquette contient des éléments de connaissance sur les coordonnées d'urgence et sur les comportements à adopter en cas de risque majeur.

### Un jeu tombola

Une autre action réalisée dans ce cadre a été présentée aux médias :

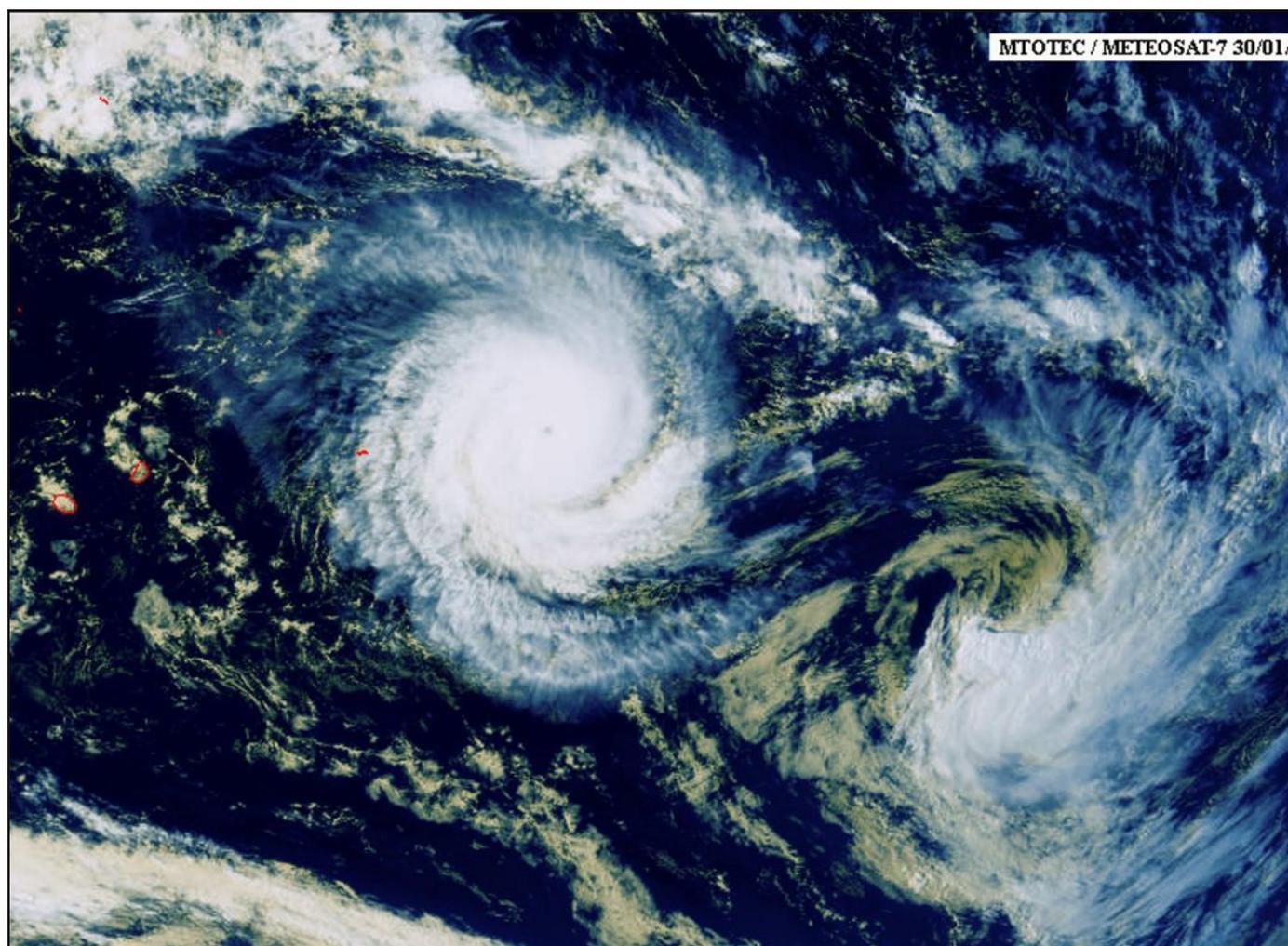
un jeu tombola de la Croix-Rouge pour obtenir 5 catakits, qui permettent une autonomie de 24 à 48 heures en attendant les secours de première urgence en cas de catastrophe naturelle. Pour donner les mêmes chances à chaque foyer d'obtenir le catakit, un coupon d'inscription à une tombola a été intégré à la plaquette d'information sur les risques majeurs et une urne a été placée en Mairie pour permettre aux ménages de Sainte-Suzanne de participer au jeu.

Les ménages auront jusqu'au vendredi 20 février 2015 à 16 heures pour déposer leur coupon dans l'urne qui se situe à l'accueil de la Mairie. Afin d'identifier les 5 familles gagnantes, un tirage au sort sera réalisé la semaine suivante par un membre de la délégation de La Réunion de la Croix-Rouge française.

Des vents à plus de 300 km/h

## Eunice : cyclone très intense dans l'océan Indien

Meteo France signale la présence dans notre région d'un phénomène exceptionnel : un cyclone tropical très intense appelé Eunice. Creusé à 900 hpa, les vents moyens sont estimés à 220 km/h, avec des rafales dépassant les 300 km/h. Fort heureusement, le météore ne menace pas La Réunion, mais d'autres cyclones très intenses peuvent frapper. Souvenons-nous de 1948.



Eunice et ses vents de 300 km/h au centre de l'océan Indien. (photo METEOSAT)

**L**a Réunion a déjà connu le passage de cyclones intenses. En 1948, l'île avait été ravagée par ce type de phénomène. Le centre-ville de Saint-Leu s'était transformé en un lit de rivière. Plusieurs centaines de personnes avaient perdu la vie. Tout était ravagé, en particulier dans l'Ouest. À l'époque, La Réunion avait 250.000 habitants. Aujourd'hui, notre île compte 850.000 habitants. De nombreuses terres agricoles sont urbanisées. Le

béton et l'asphalte ont progressé, ce qui facilite le ruissellement de l'eau qui tombe. Là où le cyclone de 1948 avait fait couler des torrents, des maisons ont été construites. En ce moment, un cyclone très intense transite dans l'océan Indien. Il s'agit de Eunice, qui produit des vents moyens de 220 km/h et des rafales à plus de 300. Il est encore plus puissant que Bansi qui avait ravagé les installations préparatoires du chantier de la route en mer, en passant à plusieurs cen-

taines de kilomètres au large. Fort heureusement, Eunice ne passera pas sur La Réunion, ni sur une autre île. Mais Eunice rappelle que La Réunion n'est pas à l'abri de ces catastrophes, elle peut être sur la trajectoire des cyclones très intenses. Mais avec 850.000 habitants et une urbanisation galopante, les dégâts seraient malheureusement d'une toute autre ampleur qu'en 1948.

# LA CANNE C'EST LE SUCRE, MAIS PAS SEULEMENT !

Dans Témoignages du mardi 27 janvier, nous avons entretenu nos lecteurs sur la menace OGM pesant sur la canne à sucre. On a évoqué les cas de l'Indonésie et de l'Australie, mais ce ne sont pas les seuls pays du sud qui connaissent une telle situation. D'autres pays gros producteurs de cannes se sont laissés gagner à la contagion des génétiquement modifiés. Sans émettre pour le moment d'opinion arrêtée sur la question proprement dite des organismes génétiquement modifiés, Témoignages invite ses lecteurs à se renseigner avec leurs moyens d'information habituels sur cette question d'importance mondiale qui n'est pas seulement d'ordre philosophique, mais aussi d'importance économique et sociale, avec particulièrement la menace qui pèse sur les petits paysans.



Le CTC du Brésil

**La canne c'est le sucre, mais pas seulement -45-**

## La canne à sucre sous le coup de la menace OGM (suite 2) au Brésil

Intéressant peu jusqu'à ces dernières années les grands semenciers mondiaux, la canne à sucre devrait pourtant avoir bientôt sa variante OGM. Le Centre technique de la canne brésilien, financé par plusieurs groupes sucriers, dont la coopérative française Tereos, teste en plein champ une variété génétiquement modifiée. Cet OGM, mis au point dans le plus grand pays sucrier au monde, dispose d'un gène Bt (*Bacillus thuringiensis*), conférant une résistance à des insectes nuisibles comme la pyrale. Le CTC, qui travaille sur le projet depuis dix ans, estime pouvoir commercialiser sa canne à sucre Bt d'ici à 2017.

(extrait Usine nouvelle n°3390)

La multinationale américaine Monsanto a annoncé en novembre 2008 se lancer dans la production de canne à sucre transgénique car d'après l'entreprise « aujourd'hui la canne à sucre fait partie des global commodities (produit exploitable à l'échelle mondiale) comme le soja ou le coton ». C'est un marché mondial très lucratif, ne serait-ce que pour l'éthanol de canne dont la demande mondiale excède déjà largement l'offre... Par ailleurs Monsanto a acheté deux compagnies brésiliennes de biotechnologie, Canavialis SA et Alellyx SA, pionnières dans les modifications génétiques de la canne à sucre. Canavialis est la plus grande entreprise mondiale de semences de canne à sucre et collabore directement avec 46 centres de production au Brésil, ce qui représente 20 % de la production nationale pour une superficie totale de 1,1 million d'hectares. Alellyx est une compagnie de génétique appliquée qui se dédie au développement de la canne à sucre et d'eucalyptus transgéniques. Ces deux entreprises étaient déjà sous contrat avec Monsanto depuis 2007 pour développer une canne à sucre

« dup Ready » tolérante au Roundup (cela vous dit quelque chose, vous les jardiniers ?). Monsanto affirme vouloir, avec l'aide de ces deux nouvelles entreprises, développer des semences de cannes à sucre avec des rendements améliorés d'ici à l'horizon 2016.

### Les superficies plantées en OGM ne cessent d'augmenter

A la lecture de ce qui précède, on en déduit que la canne à sucre n'est pas à l'abri de la culture OGM. Les autres cultures commerciales ont pris de l'avance sur elle mais si l'agriculture OGM devait l'emporter, ce qui n'est pas à exclure – elle l'emporterait aussi dans le domaine de la canne à sucre. Le nombre de pays cultivant des plantes génétiquement modifiées est en léger recul —27 en 2013. Mais les surfaces OGM mondiales ne cessent d'augmenter, selon un rapport de la Fédération internationale des Amis de la Terre publié mercredi 30 avril. En se fondant sur les chiffres des industriels, avec les données du rapport annuel de l'International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications (Isaaa), l'ONG compte 28 pays cultivateurs d'OGM en 2012, 29 en 2011 et 2010. Certains pays ont arrêté ou suspendu la culture d'OGM en 2013, comme la Pologne et l'Égypte. « Pour 2013, 18 millions d'agriculteurs cultivent des produits génétiquement modifiés dans 27 pays, note l'ONG. Cela représente moins de 1 % de la population agricole mondiale. »

(à suivre)

**Georges Gauvin**

# Ot é

## Rozman Zoro larivé !

*A nou réyoné nou néna labitid èk nout bon manière kozé, kan i ariv pou anons in larivé in nàfèr ni di touzour : La sèzon la rantré. Par ékzanp pou anonss larivé mang, ni di sèzon mang lé pa lwinn, pou létshi, ni di sèzon létshi i ariv, antansyon ni rant dann sèzon syklonn..... Mé la zordi, sanm pou mwinn nou la rant dann sèzon la mantri pou lo kou. Lèr larivé, zot i koné a shak fwa néna zéléksyon, a shak fwa i goumant la doz la mantri, néna i di a zisto rézon, pa parské ou rakont la mantri in bon pé d'fwa ké aforss, aforss out mantri i dowinn vérité. Poukoué mi di sa ?*

*Lo prézidan d'rézyon èk son bann krièr d'nwit i vyinn fé in l'expozisyon, zot la mèt inn dé pano dodan pou vant zot politik èk inn dé dat, i prètan pou rant 1998 ék 2010 néna in gran vid, sof mon respèk pandan 12 zan la rézyon té kapou i di ? Pa in sèl lisé la pousé ? Nou lé byin èz zordi pran la rout tamarin pou trafiké, inn ti néstan nou lé randi o por pou bann moun i ariv par lo sid. In la ryin fé ? Pou son kont a li, di a mwinn koué ? Kansréti inn ti morso la rout, ousa i lé ? Kèl koté li la inogir in lisé ?*

*Nou, nou la pa bozwin ni sar kri la nwit partou, nou la pa bozwin fé réklam, sak lé fé, lé fé, i poua pa défé rozman. Minm si lo kont zordi lé pa la. I mank a nou lo tram-trin, la mézon sivilizasyon in lisé otélié dann lo sid. Rant in vré politik dé dévlopman pou nout péi èk in politik bat karé zoro la profer fé in politik bat karé. Lo pli pir sé k'li kontinié distribié larzan la pa li. In zournal la di yèr, èk la kontinité tériorial, èk bann biyé pou vwayazé, mésié Didié i kont ashté la klas mwayinn. Lé in pé méprizan pou nou. Mé boudikont, rozman zoro larivé !*

**Justin**

**Kosa in shoz ?**

**I- In mti manmzel bordaz shomin, tout domoune i passe i anbras son boush**

Antansion ! Sa sé in n'afèr onète. Kosa i lé ?

...

Robiné ! Alon boir in pé !